

bien être aussi agité au Parlement & en faire un des objets de sa délibération.

Pour le Parlement de *Rouen*, qui a repris ses fonctions le 9. Janvier, il a fait partir le lendemain des Remontrances au Roi en réponse à des griefs de la Cour. Ces Remontrances également vives & pressantes prennent à partie Mr. le Chancelier, dont une Lettre à ce Parlement en desapprouvoit l'arrêté, portant radiation de ce qui a été inscrit sur ses régîtres par le Duc de Luxembourg. On met dans les mêmes Remontrances la conduite de Mr. le Chancelier en opposition avec celle des Chanceliers ses prédécesseurs, & en particulier celui de l'Hôpital ; celle de Mr. le Maréchal-Duc de Belleisle avec celle de Mr. Fouquet son ayeul. On s'y plaint amèrement du Procureur-Général de la Compagnie, & l'on y fait une apologie de celui de la Chambre des Comptes : Et sur le reproche de la Cour au sujet de l'impression des dernières Remontrances, on n'hésite pas de blâmer le Procureur-Général d'une inattention qu'il auroit eue sur cet objet, auquel sa Charge l'obligeoit de veiller.

La Chambre des Comptes du même Parlement de *Rouen* se prépare aussi à faire une Députation au Roi, quand elle en aura reçu la permission avec assignation du jour auquel il plaira à Sa Majesté de la recevoir. Ainsi il y a apparence que le Parlement de *Rouen*, comme celui de *Paris*, va de nouveau s'occuper de matières qui occasionneront bien des allées, des venues en Cour, & y donneront de la besogne. Passons aux affaires de la guerre.

La guerre d'Allemagne semble bien plus occuper